



Bruxelles,

18.12.2014

OFFICE DE CONTROLE
DES MUTUALITES

Circulaire : 14/05/D1

Rubrique : 232

Votre correspondant : Robert VERSCHOREN, Conseiller
Tél. : 02/209.19.27 – fin@ocm-cdz.be

**Manuel de la comptabilité et des comptes annuels de l'assurance
complémentaire (mise à jour 16)**

L'annexe comprend la page AL.99 qui doit être ajoutée dans la partie "5. Schémas des comptes annuels de l'assurance complémentaire et des frais d'administration" et les pages modifiées de la partie "7. Circulaires de l'Office de contrôle des mutualités" du manuel de la comptabilité et des comptes annuels de l'assurance complémentaire. La modification de la partie 5 est d'application à partir de l'exercice 2014.

La Présidente du Conseil,

B. LAMBRECHTS

XCIX. Aperçu des résultats et du fonds de roulement

1. Services et centre administratif (AL.4 et AL.5)

Code de classification - Dénomination du service	Codes	1 Fonds de roulement ⁽¹⁾ (+) ou déficit cumulé (-) en début d'exercice	2 Boni (+) / mali (-) de l'exercice	3 Transfert du fonds de roulement ⁽¹⁾ des services ou vers ceux- ci	4 Résultats frais d'administration de l'assurance obligatoire ⁽²⁾	5 Fonds de roulement ⁽¹⁾ (+) ou déficit cumulé (-) en fin d'exercice
.....	
.....	
.....	
.....	
.....	
98/2 - Centre administratif : réserves en frais d'administration de l'assurance obligatoire	
TOTAL	89900

(1) A lire comme "réserves" pour l'épargne prénuptiale.

(2) Dans cette colonne, il est uniquement mentionné le montant du résultat des frais d'administration de l'assurance obligatoire qui est affecté au centre administratif si cette affectation est réalisée par le biais de la rubrique du compte de résultats du centre administratif qui est spécifiquement prévue à cet égard (concerne les codes 798982 et 697982 de la page AL.5).

2. Compte de résultats des frais d'administration de l'assurance obligatoire

	Code	Montant
Boni (+) / mali (-) de l'exercice	89910	

09/11/D1	10.07.2009	Plan comptable et schéma des comptes annuels (<i>schémas à partir de l'exercice 2008</i>)
09/18/D1	30.10.2009	Produits financiers et charges financières dans l'assurance obligatoire – comptabilisation et inscription dans les documents T
10/03/D1	04.03.2010	Plan comptable et schéma des comptes annuels (<i>schémas à partir de l'exercice 2008</i>)
10/07/D1	16.07.2010	Plan comptable et schéma des comptes annuels (<i>schémas à partir de l'exercice 2009</i>)
11/01/D1	14.01.2011	Plan comptable et schéma des comptes annuels (<i>schémas à partir de l'exercice 2010</i>)
12/03/D1	15.05.2012	Plan comptable et schéma des comptes annuels (<i>schémas à partir de l'exercice 2011</i>)
14/06/D1	18.12.2014	Plan comptable et schéma des comptes annuels (<i>schémas à partir de l'exercice 2015</i>)

12 - Fonds spécial de réserve soins de santé

07/24/D1	04.12.2007	Fonds spécial de réserve dans l'assurance obligatoire – augmentation du montant minimal
09/17/D1	29.10.2009	Procédures comptables et instructions dans le cadre de la responsabilité financière pour le secteur soins de santé de l'assurance obligatoire

2 – ASSURANCE COMPLEMENTAIRE

21 - Organes de mutualités

211 - Assemblée générale

91/01/D2	06.12.1991	Procédure d'élection
91/02/D2	17.12.1991	Incompatibilité pour la représentation des membres à l'assemblée générale
92/05/D2	09.01.1992	Directives générales relatives à la procédure d'élection des représentants des membres à l'assemblée générale des sociétés mutualistes
92/06/D2	07.05.1992	Directives générales relative aux élections des assemblées générales et des conseils d'administration, ainsi qu'au nombre minimal de représentants de membres à l'assemblée générale et au Conseil d'administration
96/02/D2	11.09.1996	Assemblées générales - vote par procuration

212 - Conseil d'administration

92/06/D2	07.05.1992	Directives générales relative aux élections des assemblées générales et des conseils d'administration, ainsi qu'au nombre minimal de représentants de membres à l'assemblée générale et au Conseil d'administration
92/07/D2	07.08.1992	Election des conseils d'administration

22 - Statuts – cotisations - publicité**221 - Modifications des statuts - affiliation de membres**

92/04/D2	07.01.1992	Dénomination des mutualités affiliées à l'union nationale
95/13/D2	30.10.1995	Affiliation à l'assurance complémentaire
00/11/D2	21.12.2000	Services octroyant certaines primes – conformité aux articles 2 et 3 de la loi du 6 août 1990
00/14/D2	21.12.2000	Article 4bis de la loi du 6 août 1990 – application pratique
01/08/D2	11.05.2001	Circulaire 00/11 du 21 décembre 2000 - modalités pratiques (<i>complément à la circulaire 00/11/D2 du 21.12.2000</i>)
02/12/D2	12.07.2002	Statuts des entités mutualistes – consultation – conditions
02/13/D2	16.12.2002	Demande d'approbation de mutation d'une entité mutualiste – constitution du dossier
02/16/AD	13.11.2002	Référence à la notion « d'anniversaire »
03/17/AD	11.07.2003	Interdiction d'une double affiliation – arrêt du Conseil d'Etat du 21 novembre 2002 (n° 112.786)
04/11/AD	16.04.2004	Interdiction de conclure des contrats avec des membres
05/08/AD	09.08.2005	Incitants à la mutation et avantages de nature à inciter des personnes à charge à devenir membres titulaires au sein de la même mutualité
06/12/AD	19.10.2006	Définition de la "fonction dirigeante" et de la "fonction de gestion journalière" au sens des articles 20, § 3 et 25 de la loi du 6 août 1990
07/02/AD	12.02.2007	Problématique de la conformité à la loi du 6 août 1990 de la prise en charge par un employeur de cotisations de services de l'assurance libre et complémentaire et de l'octroi ou de la négociation, par une entité mutualiste, de ristournes pour tous les membres de son personnel, ainsi que pour leur conjoint et leurs personnes à charge
07/03/D2	13.02.2007	Interventions en matière de vaccinations
07/09/AD	23.04.2007	Manière de préciser dans les statuts le caractère obligatoire ou facultatif de l'affiliation aux services organisés

07/20/AD	30.07.2007	Octroi par des entités mutualistes d'une intervention financière aux membres qui donnent du sang, du plasma ou des plaquettes sanguines
08/06/D2-D1	25.04.2008	Demande d'approbation de statuts ou de modifications statutaires – constitution du dossier à transmettre à l'Office
08/09/D2	29.09.2008	Octroi par des entités mutualistes d'avantages dans le cadre du service "naissance" ou "adoption"
08/13/AD	24.10.2008	Services "hospitalisation" et "soins à l'étranger" – exclusion d'interventions résultant de la pratique d'un sport dangereux
09/03/D2	18.02.2009	Non respect des décisions rendues par le Conseil dans le cadre de l'examen de propositions de modifications statutaires - absence d'adaptation de dispositions statutaires devenues contraires à une disposition légale et réglementaire (y compris les circulaires de l'Office) – lancement de la procédure de sanction en cas de constatation de telles infractions
09/04/AD	19.02.2009	Nouvelle tarification pour certaines infractions visées par l'article 60, alinéa 1 ^{er} , 2 ^o , de la loi du 6 août 1990
10/06/D2	31.05.2010	Interventions dans le coût de l'affiliation à un club sportif
10/10/D2	13.09.2010	Interdiction d'octroi par des entités mutualistes d'une intervention financière aux membres qui donnent du matériel corporel humain, y compris des gamètes et des embryons
14/01/D2	11.06.2014	Le caractère obligatoire de l'affiliation aux services de l'assurance complémentaire – portée du principe

222 - Cotisations

03/22/D2	29.09.2003	Assurance complémentaire – incitants à la mutation – dispense de cotisations à l'assurance complémentaire pour titulaires handicapés
04/02/AD	16.04.2004	Assurance libre et complémentaire – interdiction de différenciation de cotisations en fonction du rôle linguistique des membres
09/09/D2	28.05.2009	Dispense de cotisations pour l'assurance complémentaire
14/03/D1	27.02.2014	Demande d'approbation de statuts ou de modifications statutaires – Tableaux de cotisations via le logiciel "etac"

223 - Publicité

03/16/AD	11.07.2003	Publicité faisant état du maintien de droits acquis lors d'une mutation ou d'un transfert
03/18/AD	11.07.2003	Assurance libre et complémentaire – placement de publicité illicite sur une page morte d'un site web

23 - Comptabilité et comptes annuels**230 - Livres et documents**

04/14/D1	10.06.2004	Lieu pour la tenue de la comptabilité et la conservation des documents
08/10/D1	21.10.2008	Délais de conservation des pièces justificatives et de la comptabilité de l'assurance obligatoire et de l'assurance libre et complémentaire
09/19/D1	03.11.2009	Inventaire des comptes dans l'assurance obligatoire et l'assurance complémentaire
12/07/D1	11.12.2012	Règles spécifiques pour la tenue et la conservation des livres, et méthode de travail qui garantit la continuité matérielle des livres, ainsi que la régularité et l'irréversibilité des écritures

231 - Règles d'évaluation et d'imputation

03/06/D1	29.01.2003	Exécution de l'article 32, alinéa 2, de l'arrêté royal du 21 octobre 2002 portant exécution de l'article 29, §§ 1 ^{er} et 5, de la loi du 6 août 1990
03/20/D1	13.08.2003	Amendes administratives – mode de comptabilisation
09/12/D1	21.08.2009	La comptabilisation des flux financiers entre entités mutualistes et des tiers
10/08/D1	19.07.2010	Traitement comptable des frais d'administration qui sont communs à l'assurance obligatoire et complémentaire – affectation du résultat des frais d'administration de l'assurance obligatoire au centre administratif

232 - Plan comptable et comptes annuels

10/12/D1	19.10.2010	Manuel de la comptabilité et des comptes annuels de l'assurance complémentaire (mise à jour 2010/9)
11/02/D1	17.01.2011	Manuel de la comptabilité et des comptes annuels de l'assurance complémentaire (mise à jour 10)
11/03/D1	18.01.2011	Manuel de la comptabilité et des comptes annuels de l'assurance complémentaire (mise à jour 11)
11/10/D1	22.02.2011	Manuel de la comptabilité et des comptes annuels de l'assurance complémentaire (mise à jour 12)
12/04/D1	16.05.2012	Manuel de la comptabilité et des comptes annuels de l'assurance complémentaire (mise à jour 13)
13/01/D1	28.01.2013	Manuel de la comptabilité et des comptes annuels de l'assurance complémentaire (mise à jour 14)
13/04/D1	04.07.2013	Manuel de la comptabilité et des comptes annuels de l'assurance complémentaire (mise à jour 15)
14/05/D1	18.12.2014	Manuel de la comptabilité et des comptes annuels de l'assurance complémentaire (mise à jour 16)

24 - Fonds de roulement et provisions

07/10/D1	14.05.2007	Couverture des fonds de reserves de l'assurance libre et complementaire par des actifs equivalents
07/13/D1	15.05.2007	Suretés octroyées par les entités mutualistes en faveur des tiers – principes généraux et conditions
08/14/D1	22.12.2008	Directives particulières concernant les provisions relatives aux pécules de vacances et aux prépensions

25 - Services**251 - Classification**

10/08/D1	19.07.2010	Traitement comptable des frais d'administration qui sont communs à l'assurance obligatoire et complémentaire – affectation du résultat des frais d'administration de l'assurance obligatoire au centre administratif
----------	------------	--

252 - Service "indemnités journalières" (code 13)

07/21/D1	01.10.2007	Transferts de réserves vers les services indemnités journalières et hospitalisation
09/13/AD	28.09.2009	Indemnité prévue par les services hospitalisation et indemnités journalières lors d'une hospitalisation ou d'une incapacité de travail en raison d'une grossesse existante au moment de l'affiliation auprès de ces services – conditions dans lesquelles une intervention limitée peut être prévue

253 - Service "hospitalisation" (code 14)

06/06/D2	06.03.2006	Analyse juridique
06/11/D2	15.05.2006	Avantage interdit en cas de mutation – affiliation de nouveau-nés – dispositions transitoires et temporaires
07/21/D1	01.10.2007	Transferts de réserves vers les services indemnités journalières et hospitalisation
08/13/AD	24.10.2008	Services "hospitalisation" et "soins à l'étranger" – exclusion d'interventions résultant de la pratique d'un sport dangereux
09/13/AD	28.09.2009	Indemnité prévue par les services hospitalisation et indemnités journalières lors d'une hospitalisation ou d'une incapacité de travail en raison d'une grossesse existante au moment de l'affiliation auprès de ces services – conditions dans lesquelles une intervention limitée peut être prévue

254 - Autres opérations (code 15)

08/13/AD	24.10.2008	Services "hospitalisation" et "soins à l'étranger" – exclusion d'interventions résultant de la pratique d'un sport dangereux
----------	------------	--

255 - Codes 37, 38 et 39**256 - Service "épargne prénuptiale"(code 56)**

09/22/D1	14.12.2009	Méthode actuarielle de calcul des provisions techniques
11/09/D1	21.02.2011	Directives et recommandations
12/09/D1	13.12.2012	Modification du taux d'intérêt technique

257 - Fonds spécial de réserve (code 90)

09/17/D1	29.10.2009	Procédures comptables et instructions dans le cadre de la responsabilité financière pour le secteur soins de santé de l'assurance obligatoire
----------	------------	---

258 - Codes 93 et 95**259 - Centre administratif (code 98)**

10/08/D1	19.07.2010	Traitement comptable des frais d'administration qui sont communs à l'assurance obligatoire et complémentaire – affectation du résultat des frais d'administration de l'assurance obligatoire au centre administratif
14/04/D1	28.02.2014	Liste exhaustive des charges et produits qui peuvent être portés à charge du "centre administratif: réserve en frais d'administration de l'assurance obligatoire" (code de classification 98/2)

26 - Placements

07/10/D1	14.05.2007	Couverture des fonds de réserves de l'assurance libre et complémentaire par des actifs équivalents
07/13/D1	15.05.2007	Suretés octroyées par les entités mutualistes en faveur des tiers – principes généraux et conditions
07/23/D1	03.12.2007	Arrêté royal du 13 novembre 2002 portant exécution de l'article 29, § 4, de la loi du 6 août 1990 - application

27 - Accords de collaboration

98/08/D2	10.08.1998	Article 43ter de la loi du 6 août 1990 relative aux mutualités et aux unions nationales de mutualités
03/12/D1	03.03.2003	Transmission à l'Office de contrôle du rapport fait par le conseil d'administration à l'assemblée générale, sur l'exécution des accords de collaboration au sens de l'article 43 de la loi du 6 août 1990 conclus avec des personnes juridiques de droit public ou de droit privé, et du procès-verbal y afférent

07/13/D1	15.05.2007	Suretés octroyées par les entités mutualistes en faveur des tiers – principes généraux et conditions
08/11/D1	22.10.2008	Application de l'article 43 de la loi du 6 août 1990 – fixation d'un modèle type d'accord de collaboration

3 - REVISEURS

31 - Missions

95/01/GG	15.05.1995	Premières instructions générales relatives aux missions et aux rapports des réviseurs désignés dans les mutualités et les unions nationales
----------	------------	---

32 - Rapports

95/01/GG	15.05.1995	Premières instructions générales relatives aux missions et aux rapports des réviseurs désignés dans les mutualités et les unions nationales
02/15/D1	23.09.2002	Exécution de l'article 35, alinéa 3, de la loi du 6 août 1990
09/14/D1	26.10.2009	Rapport à établir par les réviseurs dans le cadre de la responsabilisation des organismes assureurs sur le montant de leurs frais d'administration – Critère 5
09/15/D1	27.10.2009	Rapport à établir par les réviseurs dans le cadre de la responsabilisation des organismes assureurs sur le montant de leurs frais d'administration – Critère 6 (<i>à partir de la période d'évaluation 2010</i>)
13/03/D1	25.03.2013	Schémas de rapports types à établir en application de l'article 57 de la loi du 6 août 1990 (<i>schémas à partir de l'exercice 2012</i>)

4 – CONTROLE INTERNE ET AUDIT INTERNE

41 - Principes

06/13/AD-D1	20.10.2006	Principes auxquels doit répondre le système de contrôle interne et d'audit interne – application de l'article 31, alinéa 3, de la loi du 6 août 1990
10/11/D1	18.10.2010	Critères relatifs à un contrôle interne et un audit interne de qualité

5 – CONTROLE PAR L'OFFICE DE CONTROLE**51 - Directives techniques à l'égard des entités mutualistes**

12/05/D1	17.05.2012	Procédure relative à la transmission électronique de données pendant les contrôles sur place
12/10/D1	14.12.2012	Responsabilisation des organismes assureurs sur le montant de leurs frais d'administration – Critère 7, première partie